

MAIRIE DE LEUCATE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Articles 2121-10 et 2121-11 du Code général des collectivités territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie Annexe de Port Leucate,

Le 25 mai 2020 à 19 heures

Affiché le : 18-05-2020

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- 1 – Installation du Conseil municipal
- 2 – Election du Maire
- 3 – Détermination du nombre d'Adjoints
- 4 – Election des Adjoints
- 5 – Lecture de la charte de l'élu local
- 6 – Délégation de pouvoirs au Maire
- 7 – Indemnités de fonctions des élus
- 8 – Majoration de l'indemnité de fonction des élus
- 9 – Désignation des représentants à la Commission d'Appels d'Offres (CAO)
- 10 – Désignation des représentants à la commission de Délégation de Services Publics (DSP)
- 11 – Désignation des membres du Conseil d'Administration du CCAS
- 12 – Désignation des représentants du Conseil communautaire du SIVOM Corbières Méditerranée
- 13 – Désignation des délégués au sein de la Commission Syndicale Corbières Méditerranée
- 14 – Désignation des représentants du syndicat RIVAGE
- 15 – Mesures budgétaires / COVID 19
- 15.1 – Budget annexe « Campings et Aires de camping-cars » : avance de trésorerie
- 15.2 – Budget annexe « Campings et Aires de camping-cars » : subvention d'équilibre 2020

Fait à Leucate, le 18 MAI 2020

N. Chelly
Le Maire

